

BORDEREAU DE REMBOURSEMENT

ANTICIPE DU COMPTE À TERME NEF

[Toute demande de remboursement anticipé doit nous parvenir au minimum **32 jours** avant la date de remboursement souhaitée]

Je soussigné(e),

→ **PERSONNE PHYSIQUE**

1^{ER} TITULAIRE

N° client :
 Civilité : M. Mme
 Nom de naissance :
 Nom marital ou d'usage :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postale Ville
 Tel. :
 Courriel :

2^{EME} TITULAIRE

N° client :
 Civilité : M. Mme
 Nom de naissance :
 Nom marital ou d'usage :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postale Ville
 Tel. :
 Courriel :

Demande le remboursement anticipé du Compte à Terme Nef,

Détenu sous le n° de compte

Le remboursement de l'intégralité du dépôt (remboursement partiel impossible) sera effectué par virement :

- Sur mon Livret Nef n°
- Par virement (joindre un IBAN complet au nom du titulaire du compte)

Conditions de remboursement anticipé :

Passé un délai incompressible de 32 jours, le titulaire peut à tout moment retirer les fonds déposés sur son Compte à Terme.

La demande de remboursement anticipé doit être notifiée par le titulaire par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Un délai de préavis de 32 jours calendaires court à compter de la réception par la Nef de la lettre recommandée. Le remboursement anticipé doit être total. Le remboursement partiel n'est pas autorisé.

A l'issue de ce délai, le remboursement s'effectuera moyennant le paiement d'une pénalité de rupture anticipée qui sera prélevée sur les intérêts restant à verser (Intérêts Corous Non Échus). Cette pénalité est de -0,15% par rapport au taux initial de souscription

Cette pénalité, qui vient sanctionner le remboursement anticipé et donc le non-respect de la durée de souscription du compte à terme a pour conséquence de réduire significativement la rentabilité du produit.

Modalité de paiement de la pénalité de remboursement anticipé :

Le remboursement anticipé entraîne une pénalité de paiement qui sera déduite du versement net du dépôt.

Fait à le

Bulletin à retourner à :

Société financière de la Nef
 Immeuble Woopa
 8 avenue des CANUTS – CS 60032
 69517 Vaulx-en-Velin Cedex

Signature du premier titulaire :

Signature du second titulaire :